



Bureau RTS Non-résidents

**Demande de création d'un numéro d'identification national<sup>1</sup> pour  
un salarié non-résident soumis à une imposition forfaitaire**

(Les salariés non-résidents, non affiliés à la sécurité sociale luxembourgeoise, ne travaillant pas au Luxembourg, doivent compléter le modèle 164)

**Employeur :**

Nom et prénom :

No d'identification national:

Adresse:

Adresse Mail:

**Travailleur :**

Nom<sup>2</sup> et prénom :

Date et lieu de naissance :

No carte d'identité<sup>3</sup> :

Adresse à l'étranger<sup>4</sup> :

**Type de contrat :**

Travailleur occasionnel

Travailleur agricole occasionnel

Marin

Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Les soussignés déclarent que les indications qui précèdent sont exactes.

(Signature du travailleur)

(Signature de l'employeur)

Réserve à l'Administration

Numéro d'identification national :

<sup>1</sup>Enregistrement obligatoire en application de la loi du 26 mars 2014 portant transposition de l'article 8 de la directive 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal.

<sup>2</sup> nom de jeune fille

<sup>3</sup> copie recto-verso de la carte d'identité à joindre

<sup>4</sup> pièce à l'appui à joindre (certificat de l'administration communale étrangère, facture d'électricité, ...)